



**RÉGION  
AUVERGNE- RHÔNE-  
ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N° 84-2024-314

PUBLIÉ LE 22 OCTOBRE 2024

# Sommaire

## **69\_Préf\_Préfecture du Rhône / 69\_SGCD\_secrétariat général commun départemental du Rhône**

84-2024-10-17-00013 - Arrêté - Composition du jury - PACTE - DIPN 74 (4 pages)

Page 3

## **84\_ARS\_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes / Secrétariat général**

84-2024-10-22-00011 - 2024-10-14\_ARS-ARA\_Arrêté  
n°2024-23-0053\_Portant Habilitation Agents Corps Sanitaires\_Annexe  
nominative.docx (5 pages)

Page 7

84-2024-10-22-00009 - 2024-10-22\_ARS-ARA\_Arrêté  
n°2024-23-0052\_Habilitation PHISP\_Annexe nominative.docx (1 page)

Page 12

## **84\_Cour administrative d'appel\_Cour administrative d'appel de Lyon /**

84-2024-10-17-00014 - 2024-51 arrete RAA SAS CDPI pedicures-podologues  
ARA (2 pages)

Page 13



**Arrêté préfectoral n° SGCD\_DRH\_BPE2R\_2024\_10\_17\_76 relatif à la composition du jury du recrutement par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'état (PACTE) d'adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer au titre de l'année 2024 pour la Direction Interdépartementale de la Police Nationale de la Haute-Savoie (DIPN 74)**

La Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,  
Préfète de la Zone de défense et de sécurité sud-est, Préfète du Rhône,  
Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre National du Mérite,

**Vu** le code général de la fonction publique ;

**Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**Vu** la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'État ;

**Vu** Ordonnance n°2005-901 du 2 août 2005 relative aux conditions d'âge dans la fonction publique et instituant un nouveau parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique de l'État (PACTE) ;

**Vu** le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions applicables aux agents non titulaires de l'État pris pour l'application de l'article 7 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 susvisée ;

**Vu** le décret n°2003-20 du 6 janvier 2003 relatif à l'ouverture de certains corps et emplois de fonctionnaires de l'État aux ressortissants des États membres de la communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France ;

**Vu** le décret n°2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

**Vu** le décret n°2005-902 du 2 août 2005 pris pour l'application de l'article 22 bis de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

**Vu** le décret n°2005-1055 du 29 août 2005 relatif à l'exonération des cotisations sociales des contrats dénommés "parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'État" pris en application de l'article 6 de l'ordonnance n° 2005-901 du 2 août 2005 ;

**Vu** le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;

**Vu** le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;

**Vu** le décret n°2006-1780 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'Intérieur ;

**Vu** l'arrêté ministériel du 18 décembre 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de recrutements par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'état (PACTE) d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer ;

**Vu** l'arrêté ministériel du 19 février 2024 fixant le nombre et la répartition géographique des postes offerts au titre de l'année 2024 au recrutement par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'état (PACTE) pour le recrutement d'adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer ;

**Vu** l'arrêté du 16 septembre 2024 relatif à l'ouverture de recrutement par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'État d'adjoints administratifs de l'Intérieur et de l'Outre-mer au titre de l'année 2024 pour la Direction Interdépartementale de la Police Nationale de la Haute-Savoie (DIPN 74) ;

**Sur** la proposition de la Préfète, Secrétaire Générale de la Préfecture du Rhône, Préfète déléguée pour l'égalité des chances ;

### **ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les commissions de sélection du recrutement par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'état (PACTE) d'adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer au titre de l'année 2024 pour la Direction Interdépartementale de la Police Nationale de la Haute-Savoie (DIPN 74) pour le poste d'Agent d'accueil et d'information à l'Hôtel de Police d'Annecy et pour le poste d'Agent d'accueil et d'information à l'Hôtel de Police d'Annemasse sont composées comme suit :

Pour le poste d'Agent d'accueil et d'information à l'Hôtel de Police d'Annecy

- Naïma ZERAIG - Cheffe de Service (Titulaire)
- Sandra BERTRAND – Adjointe à la Cheffe de Service (Titulaire)
- Marjorie TEISSEIRE - Capitaine (Suppléante)
- Claudie SUATON - Conseillère Relations Entreprise – France Travail (Titulaire)

Pour le poste d'Agent d'accueil et d'information à l'Hôtel de Police d'Annemasse

- Laurent HIBON – Chef du service local de Sécurité Public (Titulaire)
- Delphine BULTEZ – Commandant de police (Suppléante)
- Marjorie TEISSEIRE – Capitaine - (Suppléante)
- Naïma ZERAIG – Cheffe de Service ( Suppléante)
- Sandra BERTRAND- Adjointe à la Cheffe de Service (Titulaire)
- Claudie SUATON - Conseillère Relations Entreprise – France Travail (Titulaire)

**Article 2 :** L'examen des candidatures se déroulera à partir de la semaine 43. Seuls les candidats dont le dossier de candidature aura été sélectionné par la commission seront convoqués à un entretien.

Les entretiens des candidats sélectionnés auront lieu à partir de la semaine 46.

**Article 3 :** La Préfète, Secrétaire Générale de la préfecture du Rhône, Préfète déléguée pour l'égalité des chances et les autorités compétentes sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Lyon, le 17/10/2024**

**La préfète  
Secrétaire générale  
Préfète déléguée pour l'égalité des chances**

**Vanina NICOLI**

Délais et voies de recours :

*Conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, devant le tribunal administratif de Lyon (184, rue Duguesclin – 69 433 Lyon Cedex 03, ou sur l'application [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)). Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Préfet du Rhône. Cette démarche interrompt le délai de recours contentieux, ce dernier devant être introduit dans le délai de deux mois suivant une décision implicite ou explicite de l'autorité compétente (le silence de l'administration pendant un délai de deux mois valant décision implicite de rejet).*

## **ANNEXE à l'arrêté n° 2024-23-0053**

Liste des ingénieurs du génie sanitaire, des ingénieurs d'études sanitaires, des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire, des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement et des inspecteurs de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes habilités à la recherche et à la constatation d'infractions pénales aux prescriptions des articles du Livre III de la première partie et du chapitre V Titre 1er du Livre 1er de la troisième partie du code de santé publique et aux prescriptions des articles du chapitre I titre 1er du livre V du code de la construction et de l'habitation :

### **ARS Auvergne-Rhône-Alpes – Siège Lyon :**

#### *Ingénieurs du Génie Sanitaire*

CUZIN Ysaline  
FABRES Bruno  
LAMAT Christel  
LUBRYKA Sandrine  
PLANEL Amélie  
REGNAULT Solenn

#### *Inspecteur désigné ayant la qualité d'ingénieur*

PLANEL Amélie

### **ARS Auvergne-Rhône-Alpes – Siège Clermont-Ferrand :**

#### *Ingénieurs du Génie Sanitaire*

BOULANGER Hubert

#### *Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*

MAILLARD Delphine  
MATHIEU-HERMET Armelle  
PARRON Valérie

### **Délégation Départementale de l'Ain :**

#### *Ingénieur du Génie Sanitaire*

VITRY Hélène

#### *Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*

ANDRIANARIJAONA Katia  
GIL-VAILLER Jeannine  
VIVIER Christelle

#### *Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*

ABDESSAMAD-DESBORDES Florine  
BERTRAND Hervé  
BUATOIS Raphaëlle  
PARREIRA Michel  
PELLISSARD Carole

**Délégation Départementale de l'Allier :**

*Ingénieur d'Etudes Sanitaires*  
PIONNIER Isabelle

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*  
BOURRACHOT Thierry  
DEMOULIN Laurent  
FOUCRIER Sébastien  
LE-NEURES Guillaume  
SALLABERY Kassandra (a/c du 1<sup>er</sup> mars 2024)

**Délégation Départementale de l'Ardèche :**

*Ingénieur du Génie Sanitaire*  
DUCHEN Christophe

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*  
BARATHON Alexis  
GOUEDO Fabrice  
THEVENET Anne

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*  
BASSET Catherine  
LIOGIER Vincent  
MAROUZÉ Stéphanie  
PETIT François  
STASSE Claude  
VANDEVYVER Richard

**Délégation Départementale du Cantal :**

*Ingénieur du Génie Sanitaire*  
MAGNE Sébastien

*Ingénieur d'Etudes Sanitaires*  
LACASSAGNE Marie

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*  
LAFIRE Sylvie  
LUPIANEZ Claire  
PALACIOS Jérémy  
TRELON Laetitia

**Délégation Départementale de la Drôme :**

*Ingénieur du Génie Sanitaire*  
NEASTA Julien

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*  
CHANTEPERDRIX Corinne  
MERCUROL Armelle  
SIMONNET Benoît

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*

BOROT Emmanuelle  
CHARROL Bernard  
FAKRIM Mostafa  
GAUTIER Virginie  
NOYERIE Cécile  
SERVIEN-REY Julie

**Délégation Départementale de l'Isère :**

*Ingénieur du Génie Sanitaire*

CUN Christine  
GRENETIER Nicolas

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*

BOURRIN Sandrine  
CASTEL Corinne  
GIRAUDEAU Xavier  
MIARD Clémence

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*

BORGEY Christelle  
CARRIER Michel  
ENTRESSANGLE Sylvette  
JOSSO Laurence  
LEOPOLD Anne  
PRAT Elsa  
ROCHAS-PETER Tracy

**Délégation Départementale de la Loire :**

*Ingénieur du Génie Sanitaire*

ALLARD Cécile

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*

BOTTIN-MELLA Pascale  
LEFEBVRE Matthieu  
PIONIN Myriam

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*

BANC Sabine  
CHATAIN Sophie  
DENEGRIS Laurence  
GAGNE Margaut (a/c du 1<sup>er</sup> mars 2024)  
GONON Cédric  
PUPIER Sonia  
SEUX Sophie  
VASSY Chantal

**Délégation Départementale de la Haute-Loire :**

*Ingénieur du Génie Sanitaire*

PLOTON Laurence

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*

CHARTOGNE Cécile

EXBRAYAT Frédéric

MALARTIC Céline

MICHEL Sophie

PEYCHES Véronique

TEYSSIER Christine

**Délégation Départementale du Puy de Dôme :**

*Ingénieur du Génie Sanitaire*

BIDET Gilles

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*

JONCOUX Francis Hervé

LEFEBVRE-MILON Karine

SURREL Laurence

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*

ANDRE Chrystel

BROTTE Christel

FAVIER Jean-Pierre

HOARAU Jannick

MURE Aurélie

PASCAL Jean-Paul

PUNGARTNIK Patricia

**Délégation Départementale du Rhône et de la métropole de Lyon :**

*Ingénieur du Génie Sanitaire*

LE LOUEDEC Frédéric

SCHMITT Marielle

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*

CHABAUD Pierre

FORMISYN Valérie

GOFFINONT Franck

ROUSSEAU Catherine

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*

DARCON Barbara

DELPIROUX Tristan

GUYON Patricia

LESTAVEL Kirsten

MALAGOUEN Sonia

PEPE Sandrine

PONSON Sandrine

ROBERT Clément

**Délégation Départementale de la Savoie :**

*Ingénieur du Génie Sanitaire*

BEAUPOIL Albane

*Ingénieurs d'Etudes Sanitaires*

BORIE Anne-Laure

CULOMA Florence

RIEGEL Christophe

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*

BAILLEUX Clarisse

CUISINIER Catherine

FRANCONY Jean-François

KERRIEN Françoise

PERRIN Sylvie

PLAISANCE Jean-Claude

**Délégation Départementale de la Haute Savoie :**

*Ingénieur du Génie Sanitaire*

CHEMIN Florence

*Ingénieur d'Etudes Sanitaires*

LANNES Clémence

LE CALLENNEC Caroline

ROBAUX Véronique

*Techniciens Sanitaires et de Sécurité Sanitaire*

DELFINI Anne-Gaëlle

FERAL Aurore

LALECHERE Jean-Baptiste

## Annexe à l'arrêté n° 2024-23-0052

Liste des pharmaciens inspecteurs de santé publique de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes habilités à la recherche et à la constatation d'infractions pénales aux prescriptions des articles du code de santé publique et notamment le livre III, le livre IV (première partie), le livre IV (cinquième partie) et le livre II (6<sup>ème</sup> partie)

BERTHOD Christian  
CHARVET Laure  
COGNET Magali  
EZERZER Annick  
HERRADA Mathilde  
JOFFRIN Laurence  
JULIEN Jean Marc  
LALLE Dominique  
LYONNARD Julie  
MIRANDE Fabien  
PERROT Catherine  
PEYRONNARD Florence  
POULET Jean-Philippe  
REDON Gilles  
VASSORT Corinne



N° 2024-51

**LE CONSEILLER D'ETAT,  
PRESIDENT DE LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE LYON**

- VU le code de la sécurité sociale, notamment les articles L. 145-1 à L. 145-9 et R. 145-1 à R. 145-29 ;
- VU le décret du 22 juillet 2020 du Président de la République nommant M. Gilles Hermitte, conseiller d'Etat, président de la cour administrative d'appel de Lyon ;
- VU l'arrêté n° 2024-03 du 10 janvier 2024 du président de la cour administrative d'appel de Lyon nommant les assesseurs à la section des assurances sociales de la chambre disciplinaire de première instance du conseil régional de l'ordre des pédicures-podologues Auvergne-Rhône-Alpes ;
- VU la proposition de M. le président du conseil régional de l'Ordre des pédicures-podologues Auvergne-Rhône-Alpes en date du 30/09/2024 ;

**ARRETE**

**Article 1 :** Sont nommés assesseurs à la section des assurances sociales de la chambre disciplinaire de première instance de l'ordre des pédicures-podologues Auvergne-Rhône-Alpes, en qualité de représentants du conseil régional de l'Ordre, sur proposition de son président, en date du 30 septembre 2024 :

| <b>Membres titulaires</b> | <b>Membres suppléants</b>                     |
|---------------------------|---|
| M. Frédéric SCHMITT       | Mme Johanna PETITIER<br>Mme Clémence NADAUS   |
| M. Cyril MARCHOU          | Mme Françoise SOULIER<br>Mme Elisabeth LEROUX |

**Article 2 :** La composition de la section des assurances sociales de la chambre disciplinaire de l'ordre des pédicures-podologues Auvergne-Rhône-Alpes, modifiée par le présent arrêté, figure en annexe ;

**Article 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ;

**Article 4 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 17/10/2024  
(signé)

**Gilles HERMITTE**

## ANNEXE

### **Composition de la section des assurances sociales de la chambre disciplinaire de première instance de l'ordre des pédicures-podologues Auvergne-Rhône-Alpes**

#### En qualité de représentants de l'ordre des pédicures-podologues

| <b>Membres titulaires</b> | <b>Membres suppléants</b>                     |
|---------------------------|---|
| M. Frédéric SCHMITT       | Mme Johanna PETITIER<br>Mme Clémence NADAUS   |
| M. Cyril MARCHOU          | Mme Françoise SOULIER<br>Mme Elisabeth LEROUX |

#### En qualité de représentants du régime général de la sécurité sociale

- Docteur Nadine FERRAND, médecin-conseil DRSM région PACA, **titulaire**
- Docteur Véronique BLANC, médecin-conseil DRSM région PACA, **suppléante 1**
- Docteur Sylvie CHEVALLIER, médecin-conseil DRSM région PACA, **suppléante 2**

#### En qualité de représentants du régime de protection sociale agricole

- Docteur Catherine SURROCA, médecin conseil chef, MSA Alpes Vaucluse, **titulaire**
- Docteur Xavier TAUZIN, médecin conseil chef, MSA Grand Sud, **suppléant**